

RAPPORT ANNUEL
DE GESTION

1967

CAISSE DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

DEUXIÈME
EXERCICE

Organismes dont la loi constituante
prescrit le dépôt de sommes
à la Caisse de dépôt et
placement du Québec

Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Régie de l'assurance-récolte du Québec

Régie des marchés agricoles du Québec

Régie des rentes du Québec

RAPPORT ANNUEL
DE GESTION

CAISSE DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

DEUXIÈME EXERCICE
1967

Le conseil d'administration

Claude Prieur, *président*

Directeur général,
Caisse de dépôt et placement du Québec

Robert De Coster, *vice-président*

Président,
Régie des rentes du Québec

Marcel Cazavan*

Sous-ministre des finances,
Gouvernement du Québec

Raymond Lavoie

Co-directeur général,
Crédit Foncier Franco-Canadien

E.-A. Lemieux*

Directeur général,
finance et comptabilité, Hydro-Québec

Charles B. Neapole

Président,
Bourse de Montréal et Bourse Canadienne

Roland Parenteau

Directeur général,
Conseil d'orientation économique du Québec

Jacques Parizeau

Professeur,
Ecole des Hautes Etudes Commerciales
de Montréal

Marcel Pepin

Président général,
Confédération des Syndicats Nationaux

Maurice Turgeon*

Vice-président,
Commission municipale de Québec

**Membre adjoint*

La direction

Directeur général

Claude Prieur

Gestion du portefeuille

Obligations

Gérard H. Cloutier

Jean-Michel Paris

Actions

Pierre Arbour

Etienne de Kosko, C.F.A.

Hypothèques

Patrick O. Wells

Trésorerie

Jean-Marie Côté, C.A.

Secrétariat

Gérard J. Blondeau

Service juridique

Paul Martel, L.L.L.

Caisse de dépôt et placement du Québec

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Québec, le 14 mars 1968

L'honorable Paul Dozois
Ministre des finances
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec 13-14 Elizabeth II, ch. 23, j'ai l'honneur de vous soumettre notre deuxième rapport annuel de gestion, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967.

Vous y trouverez un exposé de la politique poursuivie, un compte rendu des activités, un relevé des comptes de gestion vérifiés par l'auditeur de la province de même que les données statistiques prescrites.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à ma très haute considération.



Claude Prieur

Compte rendu de gestion

Au cours de son deuxième exercice, terminé le 31 décembre 1967, la Caisse de dépôt et placement du Québec a vu son actif passer de \$183.3 millions à \$418.6 millions et ses revenus atteindre \$18.7 millions comparativement à \$5.1 millions l'année précédente. Les sommes en dépôt s'élevaient à \$412.7 millions, accusant un accroissement de \$234.2 millions pour l'année.

En 1967, trois régies gouvernementales furent habilitées à effectuer des dépôts à la Caisse: la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, la Régie de l'assurance-récolte du Québec et la Régie des marchés agricoles du Québec. En fin d'exercice, un de ces organismes avait effectivement déposé une somme à la Caisse.

La Régie des rentes du Québec est présentement créditrice de la presque totalité des sommes en dépôt à la Caisse. Bien que le nombre des déposants soit appelé à croître dans l'avenir, l'ampleur des recettes de la Régie des rentes du Québec destine vraisemblablement celle-ci à demeurer le plus important déposant de la Caisse. Notons incidemment que les dépôts reçus de la Régie des rentes du Québec furent, pour les deux premières années d'opération, supérieurs d'environ 12% aux prévisions.

Revue conjoncturelle

La seconde année d'opération de la Caisse s'est écoulée dans le contexte d'une économie nationale complétant une sixième année consécutive de croissance. En regard de l'année précédente, le rythme de progression fut cependant nettement réduit et de nouvelles tensions apparurent. La croissance réelle du produit national brut ne fut en effet que d'environ le tiers de celle de 1966, les dépenses d'investissement du secteur privé se maintinrent à peine au niveau de l'année précédente et les profits des compagnies fléchirent alors que les prix et les taux d'intérêt obéissaient aux pressions inflationnistes.

Par crainte de provoquer un ralentissement trop périlleux d'une économie déjà instable, le gouvernement canadien,

avec l'aide de la Banque du Canada, maintint presque toute l'année une politique fiscale et monétaire expansionniste, s'abstenant d'une part d'adopter les mesures fiscales requises pour combler un déficit budgétaire prévu de l'ordre de \$740 millions et permettant d'autre part une croissance sans précédent de la masse monétaire.

Dans la mesure où cette politique visait à faciliter le financement des gouvernements et des sociétés, elle fut à certains égards un succès. Certes, des taux d'intérêt très onéreux furent exigés mais les gouvernements réussirent à financer leurs déficits budgétaires exceptionnellement élevés et un certain nombre d'entreprises purent, surtout au cours du premier semestre, sinon financer de nouveaux investissements, du moins reconstituer leurs liquidités. Cela fut réalisé alors que les investisseurs, dont plusieurs n'étaient pas complètement épargnés de la psychose inflationniste, faisaient preuve d'une grande prudence dans leur jugement sur les marchés. Dès le début de l'année, la perspective d'emprunts massifs des gouvernements justifiait dans une certaine mesure une telle attitude, d'autant plus que l'économie se relevait à peine d'une pénible période de restriction du crédit.

En 1967, le taux de rendement des obligations à long terme prolongea, sauf au premier trimestre, la courbe ascendante amorcée en 1965. Le taux moyen de rendement des obligations à long terme du gouvernement canadien passa effectivement de 5.76% au début de 1967 à 6.54% en fin d'année. Cette hausse de 0.78%, qui se compare à des hausses de 0.36% en 1966 et 0.41% en 1965, entraîna une diminution substantielle de la valeur marchande des obligations en cours. Ainsi, en raison de cette majoration des rendements, la cote des obligations du gouvernement du Canada 5¾%, échéant le 1er septembre 1992, est tombée de 100⅛ à la fin de décembre 1966 à 90⅜ au 31 décembre 1967, soit une diminution de près de 10% de la valeur marchande de ces titres.

Cette détérioration des marchés financiers est le reflet d'un mouvement identique aux Etats-Unis et résulte de la per-

sistance d'un climat de grande incertitude tant économique que financière. Les événements de l'année semblent confirmer la croissance de l'influence de l'économie américaine sur celle du Canada. On remarque à cet égard que l'adoption d'un taux de change fixe et les arrangements conclus avec les Etats-Unis concernant les réserves canadiennes de devises ont pour effet d'assujettir les politiques économiques et monétaires au Canada à une discipline d'inspiration continentale.

Bien que liée pour une part au problème budgétaire et fiscal des Etats-Unis ainsi qu'aux embarras suscités par leur balance des paiements, cette conjoncture trouve également ses origines dans le contexte canadien. Notamment, au cours de 1967, une compression des marges de profits et des bénéfices des entreprises du secteur manufacturier résulta du fait que la hausse des salaires et des coûts de production, qui augmentèrent plus rapidement que la productivité, ne fut que partiellement compensée par des augmentations de prix.

A la bourse, les cours demeurèrent haussiers jusqu'à la fin du troisième trimestre de 1967, l'indice Dow Jones et celui de la Bourse de Montréal marquant tous deux des avances de l'ordre de 25% par rapport au niveau d'octobre de l'année précédente. Cette hausse reflétait l'anticipation générale, au sortir de la crise monétaire de 1966, d'un climat meilleur pour les affaires à partir du deuxième semestre de 1967. A compter de l'été 1967, il devint néanmoins apparent que la reprise économique ne se traduirait pas par des profits proportionnels pour les compagnies; de plus, le financement se révéla pour les entreprises encore plus onéreux qu'en 1966. L'incertitude provoquée par la conjoncture entraîna, vers la mi-septembre, les indices boursiers à la baisse. Même les titres de certaines grandes sociétés furent fortement affectés. Au Canada, quelques-uns perdirent en bourse jusqu'à 40% de leur valeur. Au cours des dernières semaines de l'année, un renouveau d'intérêt stabilisa cependant quelque peu les indices des bourses canadiennes, tandis qu'aux Etats-Unis on assistait à une modeste reprise de l'indice Dow Jones.

Le marché financier dans la province de Québec, bien que partie intégrante du marché canadien, fut plus durement affecté au cours de 1967. L'ampleur de ce phénomène s'illustre par l'évolution au cours des dernières années de l'écart entre les taux de rendement des obligations à long terme du Québec et de celles du Canada ou de l'Ontario. Ainsi, ces écarts dans les taux de rendement entre les obligations à long terme du Québec et celles du Canada fluctuèrent entre 0.46% et 0.61% en 1965, entre 0.45% et 1.06% en 1966 et entre 0.77% et 1.27% en 1967. En comparant les obligations du Québec et celles de l'Ontario, on retrouve des écarts de taux de rendement ayant fluctué de 0.23% à 0.36%, de 0.17% à 0.67% et de 0.37% à 1.03% durant les mêmes années respectivement. Le marché a donc exigé, pour absorber les obligations du Québec, un supplément de rendement dont la hausse au cours des récentes années témoigne d'un déclin progressif de la demande canadienne pour ces titres, déclin remarquable tant par son acuité présente que par ses implications inquiétantes pour l'avenir.

Cette situation est partiellement imputable au rythme accéléré des emprunts du gouvernement de la province de Québec. En sept ans, la dette per capita de la province passa de \$216 à \$773 alors que celle de l'Ontario passait de \$516 à \$688. En termes absolus, la dette directe et indirecte de la province de Québec augmenta donc de \$1.1 milliard à \$4.5 milliards. Le placement de ces \$3.4 milliards de nouveaux emprunts nets, dont plus du tiers affère au financement de l'Hydro-Québec, eut inévitablement un effet progressif de saturation sur un nombre croissant de portefeuilles d'institutions prêteuses.

On ne saurait néanmoins faire porter la totalité du fardeau de la situation au volume et à la fréquence des emprunts de la province. En effet, il est incontestable que les discussions et polémiques constitutionnelles dans la province, l'incertitude quant à l'avenir du statut politique du Québec, et la publicité qui a entouré ces questions concourent à entretenir un climat d'inquiétude chez les investisseurs. Toutefois, cette inquiétude semble présentement limitée aux investis-

seurs canadiens comme en témoigne l'écart restreint d'environ 0.15% qui existe jusqu'ici sur le marché américain entre le taux de rendement des obligations du Québec et celui des obligations de l'Ontario.

S'il demeure impossible d'évaluer avec précision l'étendue du malaise, on en doit néanmoins constater l'existence qui se manifeste au marché d'une façon de plus en plus évidente.

Politique de placement

Se fondant sur des études actuarielles et sur l'expérience déjà acquise, la Caisse prévoit que le solde des dépôts de son principal déposant, la Régie des rentes du Québec, augmentera au moins jusqu'en 1990, c'est-à-dire pour les prochaines 22 années. Conséquemment, la politique de placement de la Caisse, toujours dictée en des termes strictement compatibles avec son statut de fiduciaire, est orientée en fonction de perspectives à long terme.

Dans le secteur des obligations, la Caisse a poursuivi en 1967 son programme d'achat de titres à longue échéance et de haute qualité, tout en fournissant un apport considérable aux financements par emprunts directs et indirects de la province. Les financements par emprunts à long terme de municipalités et de commissions scolaires firent également l'objet d'une participation importante de la Caisse au cours de l'année. A cet égard, un effort particulier fut fourni en vue de répartir ces placements dans toutes les régions de la province. Au chapitre des obligations de compagnies, la Caisse accéléra son programme de placement dans des titres de première qualité; outre le principe de diversification géographique et industrielle, l'apport des entreprises à l'essor économique du Québec est demeuré l'un des facteurs déterminants de la sélection de ces placements.

La Caisse a commencé en 1967 à acheter des actions. En constituant ce portefeuille, elle a voulu participer concrètement à la croissance de l'économie tout en protégeant dans une certaine mesure une partie de son actif contre l'érosion du pouvoir d'achat de la monnaie.

Poursuivant la diversification de ses opérations de placement, la Caisse abordait en 1967 le marché des immeubles et hypothèques commerciales et industrielles. En fin d'année, un service était mis sur pied dans ce secteur et des transactions étaient en cours.

Portefeuille et opérations

Au cours du second exercice, la valeur nominale du portefeuille d'obligations a plus que doublé, passant de \$159,880,500 à \$331,504,500, alors que le rendement de ces titres était porté de 6.44% à 6.67%.

Les opérations de la Caisse, dans le secteur des obligations, furent influencées par la réaction du marché aux sept nouvelles émissions d'obligations effectuées au Canada par la province et l'Hydro-Québec, au cours de l'année 1967. Consciente de son affinité à la province de Québec, la Caisse, tout en promouvant ses intérêts dans la poursuite d'une politique de placement à long terme, lui apporta un appui massif en acquérant près de 40% de ces nouvelles émissions au Canada. De plus, elle participa activement au maintien d'un marché ordonné pour les obligations du Québec en favorisant des échanges d'obligations.

Jugeant la conjoncture financière peu rassurante à l'échelle nord-américaine, la Caisse augmenta ses effets à court terme en juillet et août. En septembre, ayant pressenti l'effritement des marchés monétaires qui devait effectivement s'amorcer à l'automne et désirant être en mesure de pallier aux effets d'une crise financière possible qui aurait pu compromettre le programme d'emprunts de la province, elle profita des cours avantageux qui prévalaient encore pour vendre des obligations du gouvernement du Canada. Non seulement rentable, cette mesure se révéla subséquemment fort opportune. L'ensemble de ces dispositions eut pour effet d'augmenter considérablement les liquidités de la Caisse. En fin d'année, les valeurs à court terme atteignaient \$47,975,000; plus de la moitié de cette somme était toutefois déjà engagée pour des transactions à règlement différé.

Des obligations directes et indirectes de la province au montant de \$246,778,000 constituaient, en fin d'exercice, 74.4% de la valeur nominale du portefeuille d'obligations à long terme, comparativement à 77.3% l'année précédente; le rendement moyen de ces titres passa de 6.44% à 6.63% au cours de l'exercice.

Les obligations municipales et scolaires affichent une croissance considérable au portefeuille, étant passées de \$16,630,500 à \$39,556,500 au cours de l'exercice, alors que leur rendement moyen passait de 6.91% à 7.07%. Ce secteur, qui constituait 11.9% de la valeur nominale du portefeuille d'obligations, à comparer à 10.4% l'année précédente, se composait de titres de 72 corporations municipales et de 30 corporations scolaires, répartis en 158 émissions. Il est à propos de signaler que la Caisse ne s'est pas seulement contentée d'acheter de ces titres lors de nouvelles émissions. Elle a transigé activement dans les obligations de municipalités avec des courtiers qui cherchaient à reconstituer leurs inventaires. Ceci lui a permis de participer à un plus grand nombre de nouvelles émissions et, à l'occasion, d'offrir un débouché pour des obligations qui autrement n'auraient pas trouvé preneur dès leur mise sur le marché.

Au chapitre des obligations de compagnies, la Caisse ne put vraiment être active qu'au premier semestre, le nombre restreint de nouvelles émissions convenant à son portefeuille ayant en effet été concentré dans cette partie de l'année. La valeur nominale des titres de cette catégorie, dont le rendement moyen était de 6.86%, atteignait \$21,425,000 en fin d'exercice. Signalons enfin que les obligations garanties par octroi de la province, au montant de \$9,770,000 au portefeuille, sont presque exclusivement des obligations d'hôpitaux.

Les opérations du portefeuille-actions de la Caisse, commencées en février 1967, avaient pour objectif immédiat de constituer un noyau de titres de haute qualité et à caractère défensif. Dans le choix des valeurs, la tactique adoptée fut d'éviter autant que possible les industries cycliques telles que celles du papier, de la construction, de la machinerie agri-

cole et industrielle, etc., industries particulièrement vulnérables dans la conjoncture du moment. Les achats furent échelonnés de façon à tirer avantage des fléchissements temporaires des marchés boursiers. Une considération spéciale fut accordée aux titres de compagnies québécoises de bonne qualité, et en particulier à ceux des banques. Notons enfin que l'inclusion d'un certain nombre d'actions privilégiées convertibles ajoute à la stabilité et au rendement du portefeuille.

Le portefeuille-actions de la Caisse, dont l'expectative de dividendes laissait prévoir un rendement initial moyen de 3.74%, atteignait \$47,551,487 en fin d'exercice. La catégorie des services publics, où sont investis 24.4% des fonds du portefeuille-actions, se compose surtout d'actions de compagnies de téléphone, de distributeurs de gaz naturel et de réseaux d'électricité, industries à croissance régulière et plus rapide que celle du reste de l'économie. Les actions d'institutions financières sont au second rang en importance au portefeuille et comptent pour 21.4% du total. Les modifications apportées à la loi des banques en 1967 laissent en effet entrevoir une amélioration de la rentabilité du commerce bancaire. Les mines et métaux suivent ensuite avec 18.9% du portefeuille. Ces industries de base occupent ce rang au portefeuille en raison de leur potentiel de croissance à long terme. Enfin, la catégorie pétrole et gaz qui compte pour 12.8% du portefeuille reflète la situation avantageuse de l'industrie pétrolière au Canada.

Résultats d'opération

Le revenu brut de la Caisse, exprimé en taux de rendement sur la somme moyenne des dépôts au cours de l'année, passa de 6.22% en 1966 à 6.23% en 1967. Cette légère augmentation fut réalisée en dépit de l'addition au portefeuille d'un montant de \$47,551,487 en actions dont le rendement est évidemment plus faible que celui des obligations. Le rendement net passa cependant de 5.99% en 1966 à 6.08% en 1967. Cette amélioration résulte principalement de la réduc-

tion de l'indice des dépenses d'administration, lequel passa de 0.23% en 1966 à 0.15% en 1967.

La moyenne des dépôts à demande s'est établie en 1967 à \$26,527,756; sur ces dépôts, des intérêts au montant de \$1,248,197 furent versés à un taux qui fluctua de 4.10% à 6.03% au cours de l'année et dont la moyenne fut de 4.71%. Les dépôts à préavis, dont le solde moyen s'établit à \$274,048,573 en 1967, bénéficièrent d'un revenu de \$17,030,412, soit l'équivalent d'un taux d'intérêt de 6.21%. La Caisse a donc versé des intérêts à un taux moyen de 6.08% sur l'ensemble de ses dépôts en 1967, taux qui se compare à celui de 5.99% pour l'année précédente.

La Caisse transige activement sur les marchés de valeurs mobilières. Dans le secteur des obligations, ces opérations ont pour objet d'améliorer le rendement ou la qualité des titres détenus, de réaliser des profits d'arbitrage ou encore de minimiser les mouvements irréguliers des cours sur les titres de la province de Québec. Pour ce qui est du portefeuille-actions, ces transactions permettent d'améliorer le coût moyen des valeurs acquises. L'ensemble de ces opérations, entraînant tantôt un profit, tantôt une perte, se solda par la comptabilisation d'une perte nette de \$13,067 pour l'année, portant à \$158,503 le déficit cumulatif à ce poste au bilan.

Le conseil d'administration

Le 4 avril 1967, la Caisse était éprouvée par le décès subit de monsieur A. Hamilton Bolton qui siégeait au conseil d'administration depuis sa formation. Sa connaissance des marchés boursiers et sa compréhension exceptionnelle de la conjoncture économique en faisaient un conseiller dont les opinions étaient hautement respectées. Sa disparition fut vivement regrettée.

Pour lui succéder au conseil d'administration, le Lieutenant-gouverneur en conseil désignait, le 18 juillet 1967, monsieur Charles B. Neapole, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Le personnel

Tel que prévu au rapport de l'an dernier, le personnel a presque doublé au cours du second exercice. En fin d'année, la Caisse comptait en effet 38 employés, dont 9 au niveau des cadres. Bien que plus modeste cette fois, une nouvelle augmentation de l'effectif de la Caisse est prévue pour lui permettre de poursuivre l'élargissement de son champ d'activité en matière de placement.

Reconnaissant que le bon fonctionnement de la Caisse tient à l'initiative et à la loyauté du personnel, le conseil d'administration désire exprimer sa vive appréciation à tous les employés.

Pour le conseil d'administration,

Le président,

A handwritten signature in cursive script, reading "Claude Giguère". The signature is written in dark ink and is positioned above a short horizontal line.

Québec, le 8 mars 1968.

Caisse de dépôt et placement du Québec

BILAN

au 31 décembre 1967

ACTIF

	1967	1966
Portefeuille (valeur comptable)		
Obligations	\$317,258,056	\$153,253,884
Actions privilégiées	2,353,602	—
Actions ordinaires	45,197,885	—
Valeurs à court terme	47,975,000	27,583,250
	<u>\$412,784,543</u>	<u>\$180,837,134</u>
Disponibilités		
Caisse et banque	\$ 41,874	\$ 8,691
Intérêts courus	5,572,743	2,329,675
Dividendes à recevoir	11,522	—
Comptes à recevoir	—	2,932
	<u>\$ 5,626,139</u>	<u>\$ 2,341,298</u>
Immobilisations		
Amélioration de l'aire locative	\$ 95,327	\$ 74,386
Mobilier, équipement de bureau	72,762	46,068
	<u>\$ 168,089</u>	<u>\$ 120,454</u>
Moins: amortissements	17,490	—
	<u>\$ 150,599</u>	<u>\$ 120,454</u>
Autres actifs		
Dépôts de garantie	\$ 2,050	\$ 2,000
Frais payés d'avance	1,951	—
	<u>\$ 4,001</u>	<u>\$ 2,000</u>
	<u>\$418,565,282</u>	<u>\$183,300,886</u>

PASSIF

	1967	1966
Exigibilités		
Comptes à payer	\$ 28,494	\$ 14,534
Dépôts à demande	43,709,894	—
Intérêts courus sur dépôts à demande	317,707	—
Intérêts à payer sur dépôts à préavis	5,680,507	4,916,788
	<u>\$ 49,736,602</u>	<u>\$ 4,931,322</u>
Dépôts à préavis		
Compte du déposant	\$368,987,183	\$178,515,000
Profits (pertes) sur ventes de titres	(158,503)	(145,436)
	<u>\$368,828,680</u>	<u>\$178,369,564</u>
	<u>\$418,565,282</u>	<u>\$183,300,886</u>

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967

	1967	1966
Revenus		
Intérêts sur obligations	\$ 16,144,209	\$ 4,064,734
Dividendes sur actions	688,941	—
Intérêts nets sur valeurs à court terme	1,887,845	1,039,481
Autres revenus	12,904	2,931
	<u>\$ 18,733,899</u>	<u>\$ 5,107,146</u>
Dépenses		
Emoluments et dépenses des membres du conseil d'administration	\$ 5,033	\$ 7,626
Traitements	276,789	116,685
Frais de déplacement et de représentation	11,333	2,896
Honoraires et frais de consultation	6,636	18,122
Loyer	48,828	17,083
Frais de banque	31,356	10,366
Location d'équipement	14,193	316
Electricité, téléphone, assurance ..	11,593	4,038
Livres, publications, abonnements	7,764	2,453
Papeterie et impression	12,235	5,239
Amortissements	17,490	—
Autres dépenses	12,040	5,534
	<u>\$ 455,290</u>	<u>\$ 190,358</u>
Revenu net d'opération	\$ 18,278,609	\$ 4,916,788
Moins:		
Intérêts sur dépôts à demande	1,248,197	—
Revenu net	<u>\$ 17,030,412</u>	<u>\$ 4,916,788</u>

Répartition du revenu net d'opération
et remises effectuées au cours de l'exercice

	<i>Intérêts sur dépôts</i>		<i>Total</i>
	<i>à demande</i>	<i>à préavis</i>	
Revenu net d'opération	\$ 1,248,197	\$ 17,030,412	\$ 18,278,609
Plus: Intérêts à payer le 1 ^{er} janvier 1967	—	4,916,788	4,916,788
	<u>\$ 1,248,197</u>	<u>\$ 21,947,200</u>	<u>\$ 23,195,397</u>
Moins: Intérêts payés en 1967	930,490	16,266,693	17,197,183
Intérêts à payer le 1 ^{er} janvier 1968	<u>\$ 317,707</u>	<u>\$ 5,680,507</u>	<u>\$ 5,998,214</u>

Sommaire des transactions affectant les comptes de dépôts

	<i>Dépôts</i>		<i>Total</i>
	<i>à demande</i>	<i>à préavis</i>	
Solde au début de l'exercice	\$ —	\$178,515,000	\$178,515,000
1967: Dépôts	216,984,894	—	216,984,894
Transferts	(173,275,000)	173,275,000	—
Intérêts payés	—	17,197,183	17,197,183
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 43,709,894</u>	<u>\$368,987,183</u>	<u>\$412,697,077</u>

Rapport du vérificateur

Conformément à l'article 43 de la loi 13-14 Elizabeth II, chapitre 23, j'ai vérifié le bilan de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1967 de même que l'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale de la comptabilité ainsi que des sondages appropriés dans les livres, pièces comptables et autres documents pertinents.

A mon avis, les opérations de la Caisse au cours de l'année ont été conformes à la loi, et le bilan et l'état des revenus et dépenses ci-joints reflètent bien la situation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1967 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière que l'année précédente.

Gustave-E. Tremblay, c.a.,
Auditeur de la Province.

Québec, le 29 février 1968.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Rendement sur les sommes en dépôt

	Montants	Equivalence en rendement sur les dépôts moyens ⁽¹⁾
Revenu brut	\$ 18,733,899	6.23%
Dépenses	<u>455,290</u>	<u>0.15%</u>
Revenu net d'opération	<u>\$ 18,278,609</u>	<u>6.08%</u>

⁽¹⁾ Les dépôts moyens s'établissent à \$300,576,329.

Taux moyen d'intérêt versé sur les dépôts

	Dépôts moyens	Intérêts versés ou dus	Rende- ment moyen
Dépôts à demande	\$ 26,527,756	\$ 1,248,197	4.71%
Dépôts à échéance ⁽¹⁾	—	—	—
Dépôts à préavis	<u>274,048,573</u>	<u>17,030,412</u>	<u>6.21%</u>
Total	<u>\$300,576,329</u>	<u>\$ 18,278,609</u>	<u>6.08%</u>

⁽¹⁾ Aucun dépôt à échéance n'a été reçu au cours de l'exercice.

Relevé du portefeuille d'obligations au 31 décembre 1967

	Valeur nominale	
	montant	répartition
Gouvernement du Canada	\$ 13,975,000	4.2%
Gouvernement du Québec et garanties	246,778,000	74.4%
Garanties par octroi provincial	9,770,000	3.0%
Municipales et scolaires	39,556,500	11.9%
Compagnies	21,425,000	6.5%
	<u>\$331,504,500</u>	<u>100.0%</u>

(1) Prix coûtant amorti.

(2) Un titre pour lequel il n'existe pas de marché actif est évalué selon le critère de rendement.

(3) Moyenne pondérée du rendement des titres individuels au 31 décembre 1967.

Valeur comptable ⁽¹⁾	Valeur au marché ⁽²⁾	Rendement ⁽³⁾
\$ 13,056,349	\$ 11,869,625	5.807%
236,715,135	209,691,153	6.632%
9,529,231	8,649,598	6.911%
36,886,958	33,516,435	7.073%
21,070,383	19,651,256	6.863%
<u>\$317,258,056</u>	<u>\$283,378,067</u>	<u>6.673%</u>

Relevé du portefeuille-actions au 31 décembre 1967

	Valeur comptable ⁽¹⁾
Actions Privilégiées	\$ 2,353,602
Actions Ordinaires	
Services publics	11,622,688
Banques et finance	10,179,243
Consommation et services	3,794,639
Industrie de structure	3,277,950
Pétrole et gaz	6,104,273
Mines et métaux	9,006,312
Produits forestiers	1,212,780
	\$ 47,551,487

(1) La valeur comptable des placements en actions est le prix coûtant.

(2) L'excédent de la valeur comptable sur la valeur au marché, au montant de \$1,357,631, fait abstraction d'un profit net cumulatif de \$740,328 réalisé sur ventes d'actions.

Répartition	Valeur au marché	Rendement prévu sur la valeur comptable
4.95%	\$ 2,576,524	5.67%
24.44%	11,251,808	3.42%
21.41%	10,036,482	4.54%
7.98%	3,749,676	3.02%
6.89%	2,703,888	3.88%
12.84%	6,637,208	1.80%
18.94%	8,325,170	3.37%
2.55%	913,100	4.25%
<u>100.00%</u>	<u>\$ 46,193,856</u> ⁽²⁾	<u>3.74%</u>

